

Challenge Decathlon Ollioules

Règlement

Du 12/05/2017 au 12/05/218 tous les pêcheurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont conviés au Challenge Decathlon Ollioules.

L'inscription avec obtention du gabarit au magasin Decathlon Ollioules est gratuite pour les 150 premiers participants, au-delà, les participants devront régler 5€ de frais d'inscriptions en magasin.

En eau douce ou en eau de mer, tous les poissons sont autorisés et sont homologués si et seulement si leur taille est supérieure aux tailles minimales légales. (plus d'information ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027093867&dateTexte&categorieLien=id>)

Chaque mois, des lots seront attribués aux meilleurs pêcheurs des catégories suivantes :

Plus gros sparidé
Plus gros carnassier
Plus gros poisson d'eau douce
Leader du classement général

En participant au Challenge Decathlon Ollioules, vous acceptez que les photographies de vos prises soient utilisées par Decathlon, Caperlan, ComptoirDesPêcheurs.com et toutes les marques partenaires de l'évènement pour communiquer pendant et après la compétition.

